



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHATOU

Numéro SIRET : 21780146300019

POSTE COMPTABLE DE LE VESINET

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2016

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	BP 2016
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	31 117
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	295
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	CABS

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
34 320 036	39 001 341	1 092,58	1 241,61	1 028,02	1 209,31

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL BP 2014
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 126,25	1 369
2	Produit des impositions directes/population	520,56	566
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 200,17	1 469
4	Dépenses d'équipement brut/population	200,03	328
5	Encours de la dette/population	545,87	1 100
6	DGF/population	98,88	257
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,62	0,55
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,98	1,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,17	0,22
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,45	0,75

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	37 345 557,00	37 345 557,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	<i>(si déficit)</i>	<i>(si excédent)</i>
	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		37 345 557,00	37 345 557,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 010 493,00	8 010 493,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	<i>(si solde négatif)</i>	<i>(si solde positif)</i>
	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 010 493,00	8 010 493,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	45 356 050,00	45 356 050,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 459 056,00		8 083 683,00	8 083 683,00	8 083 683,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 869 184,00		21 855 518,00	21 855 518,00	21 855 518,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	761 490,00		707 620,00	707 620,00	707 620,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 669 737,00		3 603 264,00	3 603 264,00	3 603 264,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	34 759 467,00		34 250 085,00	34 250 085,00	34 250 085,00
66	CHARGES FINANCIERES	602 345,00		531 608,00	531 608,00	531 608,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	174 260,00		188 864,00	188 864,00	188 864,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	35 611 072,00		35 045 557,00	35 045 557,00	35 045 557,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	900 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 200 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 100 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
	TOTAL	37 711 072,00		37 345 557,00	37 345 557,00	37 345 557,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 345 557,00
---	--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	190 000,00		189 999,00	189 999,00	189 999,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 468 953,00		6 618 015,00	6 618 015,00	6 618 015,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 675 009,00		23 980 344,00	23 980 344,00	23 980 344,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 680 339,00		5 883 184,00	5 883 184,00	5 883 184,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	678 471,00		662 515,00	662 515,00	662 515,00
	Total des recettes de gestion courante	37 692 772,00		37 334 057,00	37 334 057,00	37 334 057,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 300,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	37 711 072,00		37 345 557,00	37 345 557,00	37 345 557,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	37 711 072,00		37 345 557,00	37 345 557,00	37 345 557,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 345 557,00
---	--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 300 000,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	181 500,00		416 583,00	416 583,00	416 583,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	300 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	741 982,00		665 616,00	665 616,00	665 616,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 216 962,00		5 142 078,00	5 142 078,00	5 142 078,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	7 440 444,00		6 224 277,00	6 224 277,00	6 224 277,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 694 980,00		1 686 216,00	1 686 216,00	1 686 216,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 774 980,00		1 786 216,00	1 786 216,00	1 786 216,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 215 424,00		8 010 493,00	8 010 493,00	8 010 493,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	9 215 424,00		8 010 493,00	8 010 493,00	8 010 493,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 010 493,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	738 485,00		86 735,00	86 735,00	86 735,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 942 331,00		1 952 061,00	1 952 061,00	1 952 061,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	4 680 816,00		2 038 796,00	2 038 796,00	2 038 796,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 671 608,00		1 001 197,00	1 001 197,00	1 001 197,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	759 000,00		2 669 500,00	2 669 500,00	2 669 500,00
	Total des recettes financières	2 434 608,00		3 671 697,00	3 671 697,00	3 671 697,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	7 115 424,00		5 710 493,00	5 710 493,00	5 710 493,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	900 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 200 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 100 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
	TOTAL	9 215 424,00		8 010 493,00	8 010 493,00	8 010 493,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 010 493,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 300 000,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 083 683,00		8 083 683,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 855 518,00		21 855 518,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	707 620,00		707 620,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 603 264,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	531 608,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	188 864,00		188 864,00
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00		75 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 100 000,00	1 100 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)		1 200 000,00	
Dépenses de fonctionnement - Total		35 045 557,00	2 300 000,00	37 345 557,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 345 557,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 686 216,00		1 686 216,00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	416 583,00		416 583,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	665 616,00		665 616,00
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	5 142 078,00		5 142 078,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement - Total		8 010 493,00		8 010 493,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 010 493,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	189 999,00		189 999,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 618 015,00		
73	IMPOTS ET TAXES	23 980 344,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 883 184,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	662 515,00		
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 500,00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Recettes de fonctionnement - Total		37 345 557,00		37 345 557,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 345 557,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	1 001 197,00		1 001 197,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	86 735,00		86 735,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 953 061,00		1 953 061,00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 200 000,00	1 200 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 100 000,00	1 100 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 669 500,00		2 669 500,00
Recettes d'investissement - Total		5 710 493,00	2 300 000,00	8 010 493,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 010 493,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 459 056,00	8 083 683,00	8 083 683,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	358 810,00	385 350,00	385 350,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	216 250,00	207 237,00	207 237,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 122 140,00	1 096 965,00	1 096 965,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	59 650,00	57 516,00	57 516,00
60621	COMBUSTIBLES	43 120,00	36 686,00	36 686,00
60622	CARBURANTS	50 297,00	50 945,00	50 945,00
60623	ALIMENTATION	827 843,00	832 061,00	832 061,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENTS	23 500,00	26 500,00	26 500,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	73 440,00	70 460,00	70 460,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	89 583,00	88 300,00	88 300,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	20 125,00	23 875,00	23 875,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	36 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	51 220,00	53 605,00	53 605,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	56 006,00	54 045,00	54 045,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	74 500,00	60 800,00	60 800,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	115 173,00	110 155,00	110 155,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	323 175,00	305 243,00	305 243,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	846 002,00	690 535,00	690 535,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	22 536,00	2 400,00	2 400,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	78 660,00	69 460,00	69 460,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	36 363,00	39 025,00	39 025,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	700 802,00	678 065,00	678 065,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	175 995,00	176 212,00	176 212,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	252 870,00	250 850,00	250 850,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	46 315,00	43 615,00	43 615,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	87 900,00	105 080,00	105 080,00
6156	MAINTENANCE	259 338,00	249 268,00	249 268,00
616	PRIMES D ASSURANCES	361 119,00	347 330,00	347 330,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	24 730,00	20 230,00	20 230,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	154 400,00	154 400,00	154 400,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	239 828,00	204 356,00	204 356,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6226	HONORAIRES	10 150,00	10 150,00	10 150,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	13 000,00	21 000,00	21 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	29 000,00	30 600,00	30 600,00
6232	FETES ET CEREMONIES	154 187,00	120 120,00	120 120,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 050,00	2 458,00	2 458,00
6237	PUBLICATIONS	121 596,00	115 596,00	115 596,00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	100 330,00	93 484,00	93 484,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 500,00	20 130,00	20 130,00
6256	MISSIONS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6257	RECEPTIONS	15 400,00	17 050,00	17 050,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	79 600,00	76 300,00	76 300,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	104 776,00	92 850,00	92 850,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	8 350,00	7 470,00	7 470,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	24 995,00	22 485,00	22 485,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	779 598,00	759 550,00	759 550,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6288	AUTRES	36 750,00	37 700,00	37 700,00
63512	TAXES FONCIERES	60 000,00	64 000,00	64 000,00
6358	AUTRES DROITS	2 860,00	2 860,00	2 860,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	55 224,00	39 311,00	39 311,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 869 184,00	21 855 518,00	21 855 518,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	214 883,00	240 981,00	240 981,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	62 350,00	62 802,00	62 802,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	124 699,00	125 605,00	125 605,00
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	37 761,00	37 736,00	37 736,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 704 275,00	11 349 152,00	11 349 152,00
64112	NBI,SUPPLEMENT FAMILIALE DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	486 813,00	467 162,00	467 162,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	20 400,00	20 400,00	20 400,00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	3 185 422,00	3 547 501,00	3 547 501,00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	116 906,00	18 048,00	18 048,00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	53 334,00	38 324,00	38 324,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 506 751,00	2 563 999,00	2 563 999,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	3 120 402,00	3 079 709,00	3 079 709,00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	36 291,00	30 000,00	30 000,00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	126 197,00	199 099,00	199 099,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6488	AUTRES CHARGES	27 700,00	30 000,00	30 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	761 490,00	707 620,00	707 620,00
739115	PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU	132 232,00		
73925	FONDS PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	398 100,00	476 462,00	476 462,00
7398	REVERSEMENTS RESTITUTIONS & PRELEVEMENTS DIVERS	231 158,00	231 158,00	231 158,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 669 737,00	3 603 264,00	3 603 264,00
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	2 882,00	2 884,00	2 884,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	219 516,00	219 516,00	219 516,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	21 000,00	29 622,00	29 622,00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS		21 857,00	21 857,00
6535	FORMATIONS ELUS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	FONDS ALLOCATIONS DES ELUS	439,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000,00	13 000,00	13 000,00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	991 390,00	1 001 170,00	1 001 170,00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS REGROUPEMENT	15 450,00	20 609,00	20 609,00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	483 102,00	470 232,00	470 232,00
657362	SUBVENTION CCAS	707 088,00	717 088,00	717 088,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIV	1 219 907,00	1 103 303,00	1 103 303,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	2 963,00	2 983,00	2 983,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		34 759 467,00	34 250 085,00	34 250 085,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	602 345,00	531 608,00	531 608,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	649 595,00	570 000,00	570 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-50 250,00	-38 792,00	-38 792,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	3 000,00	400,00	400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	174 260,00	188 864,00	188 864,00
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	6 050,00	6 100,00	6 100,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 400,00	19 247,00	19 247,00
67443	SUBV AUX SPIC AU FERMIERS ET AU CONCESSIONNAIRES	136 310,00	137 817,00	137 817,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 500,00	22 700,00	22 700,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	75 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		35 611 072,00	35 045 557,00	35 045 557,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	900 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 100 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 100 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		37 711 072,00	37 345 557,00	37 345 557,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 345 557,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	275 670,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-327 308,70
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-51 637,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	190 000,00	189 999,00	189 999,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	180 000,00	179 999,00	179 999,00
6459	REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 468 953,00	6 618 015,00	6 618 015,00
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	30 000,00	50 000,00	50 000,00
70312	REDEVANCES ET TAXES FUNERAIRES	10 000,00	9 000,00	9 000,00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT S/VOIE PUBLIQUE	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70322	DROITS DE STATIONNEMENT & DE LOCATION SUR LE DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE & FLUVIAL	1 000,00	1 500,00	1 500,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	32 500,00	36 000,00	36 000,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	43 000,00	48 000,00	48 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	370 000,00	413 000,00	413 000,00
70631	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE SPORTIF	499 400,00	488 050,00	488 050,00
70632	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE DE LOISIRS	17 000,00	18 180,00	18 180,00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	1 224 574,00	1 295 460,00	1 295 460,00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	2 573 149,00	2 604 856,00	2 604 856,00
7081	PRODUITS DES SERVICES EXPLOITES DANS L INTERET DU PERSONNEL	5 504,00	24 128,00	24 128,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNELAUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	598 947,00	569 141,00	569 141,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	816 246,00	812 809,00	812 809,00
70872	REMB FRAIS PAR BUDGETS ANNEXES	9 826,00	9 825,00	9 825,00
70873	REMB FRAIS PAR CCAS	6 900,00	6 900,00	6 900,00
70876	REMB FRAIS PAR GFP RATTACHEMENT	26 957,00	26 957,00	26 957,00
70878	REMB FRAIS PAR AUTRES REDEVABLES	71 150,00	71 409,00	71 409,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	800,00	800,00	800,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 675 009,00	23 980 344,00	23 980 344,00
73111	CONTRIBUTIONS TAXES FONCIERES & HABITATION	15 979 000,00	16 198 235,00	16 198 235,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	4 491 851,00	4 491 851,00	4 491 851,00
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	775 000,00	875 000,00	875 000,00
7336	DROIT DE PLACE	167 000,00	153 100,00	153 100,00
7337	DROIT DE STATIONNEMENT	231 158,00	231 158,00	231 158,00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	450 000,00	450 000,00	450 000,00
7368	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7381	TAXE ADITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1 575 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 680 339,00	5 883 184,00	5 883 184,00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	3 833 913,00	3 077 000,00	3 077 000,00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	7 500,00	7 000,00	7 000,00
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	7 620,00	7 700,00	7 700,00
7471	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ETAT	96 850,00		
74718	AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	128 546,00	241 748,00	241 748,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	347 740,00	179 744,00	179 744,00
74748	SUBV ET PARTICIPATION COMMUNES	20 519,00	13 155,00	13 155,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 054 230,00	2 117 810,00	2 117 810,00
7481	ATTRIBUTION SUR LE VERSEMENT REPRESENTATIF D'IMPOT SUR LES SPECTACLES	1 394,00		
748314	DOTATION UNIQUE COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	12 000,00	9 000,00	9 000,00
74834	ETAT COMPENSATION T.F.	10 000,00	20 000,00	20 000,00
74835	ETAT COMPENSATION T.H.	160 000,00	210 000,00	210 000,00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	27,00	27,00	27,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	678 471,00	662 515,00	662 515,00
751	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS	91 146,00	91 246,00	91 246,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	439 940,00	427 895,00	427 895,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	94 825,00	95 154,00	95 154,00
758	PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE	52 560,00	48 220,00	48 220,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		37 692 772,00	37 334 057,00	37 334 057,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	18 300,00	11 500,00	11 500,00
7711	DEDITS & PENALITES PERCUS	800,00	800,00	800,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	17 500,00	10 700,00	10 700,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		37 711 072,00	37 345 557,00	37 345 557,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	37 711 072,00	37 345 557,00	37 345 557,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 345 557,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	181 500,00	416 583,00	416 583,00
2031	FRAIS D'ETUDES	102 000,00	185 000,00	185 000,00
2051	CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES	79 500,00	231 583,00	231 583,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	300 000,00		
20422	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS & INSTALLATIONS	300 000,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	741 982,00	665 616,00	665 616,00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES		66 008,00	66 008,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21312	CONSTRUCTIONS BATIMENTS SCOLAIRES	12 500,00	19 400,00	19 400,00
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	10 000,00		
21318	CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	87 400,00	81 350,00	81 350,00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	22 200,00	21 000,00	21 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	38 400,00	48 000,00	48 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	235 213,00	63 218,00	63 218,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	92 681,00	34 967,00	34 967,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	241 588,00	329 673,00	329 673,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	6 216 962,00	5 142 078,00	5 142 078,00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS		242 900,00	242 900,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	4 230 300,00	3 148 278,00	3 148 278,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 970 662,00	1 744 900,00	1 744 900,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	16 000,00	6 000,00	6 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	7 440 444,00	6 224 277,00	6 224 277,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 694 980,00	1 686 216,00	1 686 216,00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	1 690 980,00	1 682 216,00	1 682 216,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	80 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 774 980,00	1 786 216,00	1 786 216,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	9 215 424,00	8 010 493,00	8 010 493,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total	9 215 424,00	8 010 493,00	8 010 493,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)		
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 010 493,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	738 485,00	86 735,00	86 735,00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 000,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	11 250,00		
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	71 320,00		
13251	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE GROUPEMENT DE RATTACHEMENT	100 000,00		
1326	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	408 680,00		
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	82 235,00	27 735,00	27 735,00
1342	AMENDES DE POLICE	45 000,00	59 000,00	59 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 942 331,00	1 952 061,00	1 952 061,00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	3 942 331,00	1 952 061,00	1 952 061,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		4 680 816,00	2 038 796,00	2 038 796,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 671 608,00	1 001 197,00	1 001 197,00
10222	F.C.T.V.A.	1 471 608,00	801 197,00	801 197,00
10223	T.L.E.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	759 000,00	2 669 500,00	2 669 500,00
Total des recettes financières		2 434 608,00	3 671 697,00	3 671 697,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		7 115 424,00	5 710 493,00	5 710 493,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	900 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
28183	IMMOBILISATION MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE		2 100 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 100 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des		9 215 424,00	8 010 493,00	8 010 493,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)				
-----------------------------------	--	--	--	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
---	--	--	--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 010 493,00
---	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)
LIBELLE : ...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	1 782 216,00	628 505,00		342 576,00	1 267 350,00	1 586 846,00
- Equipements municipaux (2)		624 505,00		342 576,00	1 267 350,00	1 586 846,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières	1 782 216,00	4 000,00				
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	1 782 216,00	628 505,00		342 576,00	1 267 350,00	1 586 846,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	1 782 216,00	628 505,00		342 576,00	1 267 350,00	1 586 846,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	5 053 258,00	2 670 500,00	59 000,00			
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	5 053 258,00	2 670 500,00	59 000,00			

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	3 404 117,00	7 655 136,00	1 959 727,00	5 823 571,00	2 972 396,00	5 360 459,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 404 117,00	7 655 136,00	1 959 727,00	5 823 571,00	2 972 396,00	5 360 459,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	26 914 286,00	610 695,00	8 796,00	1 875 131,00	529 406,00	1 904 556,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	26 914 286,00	610 695,00	8 796,00	1 875 131,00	529 406,00	1 904 556,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles		106 600,00	40 000,00	2 221 400,00	35 000,00	8 010 493,00
- Equipements municipaux (2)		106 600,00	40 000,00	2 221 400,00	35 000,00	6 224 277,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						1 786 216,00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice		106 600,00	40 000,00	2 221 400,00	35 000,00	8 010 493,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		106 600,00	40 000,00	2 221 400,00	35 000,00	8 010 493,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice			200 000,00	27 735,00		8 010 493,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement			200 000,00	27 735,00		8 010 493,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	1 315 097,00	5 741 335,00	117 965,00	2 561 191,00	434 563,00	37 345 557,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 315 097,00	5 741 335,00	117 965,00	2 561 191,00	434 563,00	37 345 557,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	395 585,00	4 189 479,00		425 956,00	491 667,00	37 345 557,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	395 585,00	4 189 479,00		425 956,00	491 667,00	37 345 557,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		1 782 216,00	628 505,00		342 576,00	1 267 350,00	1 586 846,00
Dépenses réelles		1 782 216,00	628 505,00		342 576,00	1 267 350,00	1 586 846,00
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 682 216,00	4 000,00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		231 583,00		30 000,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		251 522,00		122 886,00	19 100,00	32 808,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		141 400,00		189 690,00	1 248 250,00	1 554 038,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							

RECETTES

Total recettes d'investissement		5 053 258,00	2 670 500,00	59 000,00			
Recettes réelles		2 753 258,00	2 670 500,00	59 000,00			
024	PRODUITS DES CESSIONS		2 669 500,00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	801 197,00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			59 000,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 952 061,00	1 000,00				
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>2 300 000,00</i>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 100 000,00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement			106 600,00	40 000,00	2 221 400,00	35 000,00	8 010 493,00
Dépenses réelles			106 600,00	40 000,00	2 221 400,00	35 000,00	8 010 493,00
020	DEPENSES IMPREVUES						100 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						1 686 216,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				155 000,00		416 583,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		38 800,00	5 000,00	160 500,00	35 000,00	665 616,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		67 800,00	35 000,00	1 905 900,00		5 142 078,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							

RECETTES

		RECETTES					
Total recettes d'investissement				200 000,00	27 735,00		8 010 493,00
Recettes réelles				200 000,00	27 735,00		5 710 493,00
024	PRODUITS DES CESSIONS						2 669 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			200 000,00			1 001 197,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				27 735,00		86 735,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						1 953 061,00
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>							2 300 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						1 100 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 200 000,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement		3 404 117,00	7 655 136,00	1 959 727,00	5 823 571,00	2 972 396,00	5 360 459,00
Dépenses réelles		1 104 117,00	7 655 136,00	1 959 727,00	5 823 571,00	2 972 396,00	5 360 459,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 000,00	1 923 590,00	97 021,00	1 934 993,00	533 993,00	1 238 462,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 285 468,00	861 136,00	3 406 628,00	1 993 378,00	3 708 103,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	476 462,00					
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		434 428,00	1 001 570,00	481 450,00	440 525,00	399 394,00
66	CHARGES FINANCIERES	531 608,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 047,00	11 650,00		500,00	4 500,00	14 500,00
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>2 300 000,00</i>					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 100 000,00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00					

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		26 914 286,00	610 695,00	8 796,00	1 875 131,00	529 406,00	1 904 556,00
Recettes réelles		26 914 286,00	610 695,00	8 796,00	1 875 131,00	529 406,00	1 904 556,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		34 031,00	8 796,00	20 872,00	21 606,00	15 635,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		156 387,00		1 813 546,00	426 500,00	1 223 257,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 590 086,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 323 700,00	15 117,00		40 563,00	22 500,00	643 764,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		402 960,00			55 500,00	16 550,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00	2 200,00		150,00	3 300,00	5 350,00
<i>Recettes d'ordre</i>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement		1 315 097,00	5 741 335,00	117 965,00	2 561 191,00	434 563,00	37 345 557,00
Dépenses réelles		1 315 097,00	5 741 335,00	117 965,00	2 561 191,00	434 563,00	35 045 557,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 534,00	334 607,00	117 965,00	1 742 010,00	128 508,00	8 083 683,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	457 455,00	5 267 781,00		803 422,00	72 147,00	21 855 518,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					231 158,00	707 620,00
022	DEPENSES IMPREVUES						75 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	828 108,00	30,00		15 759,00	2 000,00	3 603 264,00
66	CHARGES FINANCIERES						531 608,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		138 917,00			750,00	188 864,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							<i>2 300 000,00</i>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						<i>1 100 000,00</i>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						<i>1 200 000,00</i>

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		395 585,00	4 189 479,00		425 956,00	491 667,00	37 345 557,00
Recettes réelles		395 585,00	4 189 479,00		425 956,00	491 667,00	37 345 557,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	218,00	76 733,00		9 485,00	2 623,00	189 999,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	375 262,00	2 260 592,00		356 471,00	6 000,00	6 618 015,00
73	IMPOTS ET TAXES					390 258,00	23 980 344,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	19 000,00	1 818 540,00				5 883 184,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 105,00	33 614,00		60 000,00	92 786,00	662 515,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						11 500,00
<i>Recettes d'ordre</i>							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SERVICES COMMUN	03 JUSTICE	04 RELATION INTERNATIONA LES	Total
DEPENSES (2)		3 404 117,00	7 655 136,00			11 059 253,00
Dépenses de l'exercice		3 404 117,00	7 655 136,00			11 059 253,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 000,00	1 923 590,00			1 926 590,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 285 468,00			5 285 468,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	476 462,00				476 462,00
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00				75 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 100 000,00				1 100 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00				1 200 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		434 428,00			434 428,00
66	CHARGES FINANCIERES	531 608,00				531 608,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 047,00	11 650,00			29 697,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		26 914 286,00	610 695,00			27 524 981,00
Recettes de l'exercice		26 914 286,00	610 695,00			27 524 981,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		34 031,00			34 031,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		156 387,00			156 387,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 590 086,00				23 590 086,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 323 700,00	15 117,00			3 338 817,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		402 960,00			402 960,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00	2 200,00			2 700,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		23 510 169,00	-7 044 441,00			16 465 728,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 SERVICES COMMUN							Sous-fonction 04 RELATION INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATI ON PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
DEPENSES (2)		6 307 760,00	348 321,00	277 262,00	473 031,00	73 300,00	21 977,00	153 485,00		
Dépenses de l'exercice		6 307 760,00	348 321,00	277 262,00	473 031,00	73 300,00	21 977,00	153 485,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 579 816,00	20 075,00	8 184,00	176 230,00	73 300,00	20 517,00	45 468,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 554 621,00	56 951,00	269 078,00	296 801,00			108 017,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	161 673,00	271 295,00				1 460,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 650,00								
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		526 578,00		15 090,00	10 000,00			59 027,00		
Recettes de l'exercice		526 578,00		15 090,00	10 000,00			59 027,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	34 031,00								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	87 387,00			10 000,00			59 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			15 090,00				27,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	402 960,00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 200,00								
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-5 781 182,00	-348 321,00	-262 172,00	-463 031,00	-73 300,00	-21 977,00	-94 458,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		1 950 983,00	8 744,00	1 959 727,00
Dépenses de l'exercice		1 950 983,00	8 744,00	1 959 727,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 277,00	8 744,00	97 021,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	861 136,00		861 136,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 001 570,00		1 001 570,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		8 796,00		8 796,00
Recettes de l'exercice		8 796,00		8 796,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	8 796,00		8 796,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-1 942 187,00	-8 744,00	-1 950 931,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)			889 813,00	1 061 170,00	
	Dépenses de l'exercice			889 813,00	1 061 170,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			58 277,00	30 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			831 136,00	30 000,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			400,00	1 001 170,00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			8 796,00		
	Recettes de l'exercice			8 796,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			8 796,00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)			-881 017,00	-1 061 170,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		287 855,00	2 891 485,00	3 800,00			2 640 431,00	5 823 571,00
Dépenses de l'exercice		287 855,00	2 891 485,00	3 800,00			2 640 431,00	5 823 571,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 510,00	783 856,00	300,00			1 148 327,00	1 934 993,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	285 345,00	1 629 698,00				1 491 585,00	3 406 628,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		477 881,00	3 500,00			69,00	481 450,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		50,00				450,00	500,00
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			182 212,00				1 692 919,00	1 875 131,00
Recettes de l'exercice			182 212,00				1 692 919,00	1 875 131,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		2 014,00				18 858,00	20 872,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		144 835,00				1 668 711,00	1 813 546,00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		35 363,00				5 200,00	40 563,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						150,00	150,00
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-287 855,00	-2 709 273,00	-3 800,00			-947 512,00	-3 948 440,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
	DEPENSES (2)	2 129 320,00	762 165,00		2 489 393,00	22 000,00	36 068,00		92 970,00
	Dépenses de l'exercice	2 129 320,00	762 165,00		2 489 393,00	22 000,00	36 068,00		92 970,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	364 933,00	418 923,00		1 033 357,00	22 000,00			92 970,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 518 611,00	111 087,00		1 455 517,00		36 068,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	245 776,00	232 105,00		69,00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		50,00		450,00				
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	16 821,00	165 391,00		1 618 663,00		14 648,00		59 608,00
	Recettes de l'exercice	16 821,00	165 391,00		1 618 663,00		14 648,00		59 608,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 648,00	366,00		4 210,00		14 648,00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		144 835,00		1 609 253,00				59 458,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	15 173,00	20 190,00		5 200,00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								150,00
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-2 112 499,00	-596 774,00		-870 730,00	-22 000,00	-21 420,00		-33 362,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		527 382,00	1 639 420,00	734 431,00	71 163,00	2 972 396,00
Dépenses de l'exercice		527 382,00	1 639 420,00	734 431,00	71 163,00	2 972 396,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	69 658,00	188 267,00	204 905,00	71 163,00	533 993,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	76 724,00	1 387 453,00	529 201,00		1 993 378,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	381 000,00	59 200,00	325,00		440 525,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 500,00			4 500,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		85 000,00	392 401,00	52 005,00		529 406,00
Recettes de l'exercice		85 000,00	392 401,00	52 005,00		529 406,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		21 401,00	205,00		21 606,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	32 500,00	346 000,00	48 000,00		426 500,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		19 500,00	3 000,00		22 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 500,00	3 000,00			55 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 500,00	800,00		3 300,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-442 382,00	-1 247 019,00	-682 426,00	-71 163,00	-2 442 990,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUE S ET MEDIATHEQUE S	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)	1 342 555,00	63 331,00		233 534,00	729 226,00	1 705,00	3 500,00	
	Dépenses de l'exercice	1 342 555,00	63 331,00		233 534,00	729 226,00	1 705,00	3 500,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	99 896,00	5 831,00		82 540,00	199 700,00	1 705,00	3 500,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 236 459,00			150 994,00	529 201,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 700,00	57 500,00			325,00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 500,00							
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	388 433,00			3 968,00	52 005,00			
	Recettes de l'exercice	388 433,00			3 968,00	52 005,00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 433,00			968,00	205,00			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	346 000,00				48 000,00			
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	19 500,00				3 000,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				3 000,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 500,00				800,00			
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-954 122,00	-63 331,00		-229 566,00	-677 221,00	-1 705,00	-3 500,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORT	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		456 395,00	1 553 985,00	3 350 079,00	5 360 459,00
Dépenses de l'exercice		456 395,00	1 553 985,00	3 350 079,00	5 360 459,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 320,00	612 380,00	612 762,00	1 238 462,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	192 381,00	935 405,00	2 580 317,00	3 708 103,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	250 694,00		148 700,00	399 394,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 200,00	8 300,00	14 500,00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			516 285,00	1 388 271,00	1 904 556,00
Recettes de l'exercice			516 285,00	1 388 271,00	1 904 556,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		3 585,00	12 050,00	15 635,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		495 000,00	728 257,00	1 223 257,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			643 764,00	643 764,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		12 550,00	4 000,00	16 550,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 150,00	200,00	5 350,00
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-456 395,00	-1 037 700,00	-1 961 808,00	-3 455 903,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORT					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINE	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	422 764,00	30 100,00	931 587,00	162 534,00	7 000,00	2 443 217,00	819 762,00	87 100,00
	Dépenses de l'exercice	422 764,00	30 100,00	931 587,00	162 534,00	7 000,00	2 443 217,00	819 762,00	87 100,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	184 704,00	30 100,00	228 242,00	162 334,00	7 000,00	305 123,00	225 539,00	82 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	238 060,00		697 345,00			2 137 794,00	442 523,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							148 700,00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 000,00	200,00		300,00	3 000,00	5 000,00
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	640,00		502 945,00	12 700,00		1 186 133,00	156 822,00	45 316,00
	Recettes de l'exercice	640,00		502 945,00	12 700,00		1 186 133,00	156 822,00	45 316,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	640,00		2 945,00			12 006,00	44,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			495 000,00			673 077,00	18 180,00	37 000,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						500 850,00	134 598,00	8 316,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				12 550,00			4 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 000,00	150,00		200,00		
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-422 124,00	-30 100,00	-428 642,00	-149 834,00	-7 000,00	-1 257 084,00	-662 940,00	-41 784,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		9 668,00	1 305 429,00	1 315 097,00
Dépenses de l'exercice		9 668,00	1 305 429,00	1 315 097,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 668,00	19 866,00	29 534,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		457 455,00	457 455,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		828 108,00	828 108,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			395 585,00	395 585,00
Recettes de l'exercice			395 585,00	395 585,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		218,00	218,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		375 262,00	375 262,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		19 000,00	19 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 105,00	1 105,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-9 668,00	-909 844,00	-919 512,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)				9 668,00	1 159 549,00		16,00	145 864,00	
Dépenses de l'exercice				9 668,00	1 159 549,00		16,00	145 864,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			9 668,00	19 400,00		16,00	450,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				312 041,00			145 414,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				828 108,00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)					242 947,00		19 000,00	133 638,00	
Recettes de l'exercice					242 947,00		19 000,00	133 638,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				110,00			108,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				242 837,00			132 425,00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						19 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							1 105,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				-9 668,00	-916 602,00		18 984,00	-12 226,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTION EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)		70,00	13 262,00			5 728 003,00	5 741 335,00
Dépenses de l'exercice		70,00	13 262,00			5 728 003,00	5 741 335,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		13 262,00			321 345,00	334 607,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	70,00				5 267 711,00	5 267 781,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
022	DEPENSES IMPREVUES						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					30,00	30,00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					138 917,00	138 917,00
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)		52,00				4 189 427,00	4 189 479,00
Recettes de l'exercice		52,00				4 189 427,00	4 189 479,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	52,00				76 681,00	76 733,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					2 260 592,00	2 260 592,00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					1 818 540,00	1 818 540,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					33 614,00	33 614,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)		-18,00	-13 262,00			-1 538 576,00	-1 551 856,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)			117 965,00			117 965,00
Dépenses de l'exercice			117 965,00			117 965,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		117 965,00			117 965,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-117 965,00			-117 965,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEME NT	Total
DEPENSES (2)		968 144,00	1 591 767,00	1 280,00	2 561 191,00
Dépenses de l'exercice		968 144,00	1 591 767,00	1 280,00	2 561 191,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	968 004,00	772 726,00	1 280,00	1 742 010,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140,00	803 282,00		803 422,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		15 759,00		15 759,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		239 579,00	186 377,00		425 956,00
Recettes de l'exercice		239 579,00	186 377,00		425 956,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	65,00	9 420,00		9 485,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	179 514,00	176 957,00		356 471,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 000,00			60 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-728 565,00	-1 405 390,00	-1 280,00	-2 135 235,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)				9 000,00	657 664,00	301 480,00		
Dépenses de l'exercice				9 000,00	657 664,00	301 480,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			9 000,00	657 594,00	301 410,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				70,00	70,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			239 514,00		65,00			
Recettes de l'exercice			239 514,00		65,00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				65,00			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		179 514,00					
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		60 000,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)			239 514,00	-9 000,00	-657 599,00	-301 480,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)		255 429,00	623 663,00	87 832,00	609 084,00	15 759,00	1 020,00	260,00		
Dépenses de l'exercice		255 429,00	623 663,00	87 832,00	609 084,00	15 759,00	1 020,00	260,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 715,00	79 050,00	87 832,00	591 129,00		1 020,00	260,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	240 714,00	544 613,00		17 955,00					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					15 759,00				
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)			9 420,00	176 957,00						
Recettes de l'exercice			9 420,00	176 957,00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		9 420,00							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			176 957,00						
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-255 429,00	-614 243,00	89 125,00	-609 084,00	-15 759,00	-1 020,00	-260,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTION S ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDE A L'AGRICULTUR E ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENT AIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURI ERES ET AU BTP	94 AIDES AUX COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHAND	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AU SERVICES PBLICS	Total
DEPENSES (2)		386 054,00	48 509,00						434 563,00
Dépenses de l'exercice		386 054,00	48 509,00						434 563,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 399,00	48 109,00						128 508,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	72 147,00							72 147,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	231 158,00							231 158,00
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00							2 000,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	350,00	400,00						750,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		337 027,00	147 040,00			7 600,00			491 667,00
Recettes de l'exercice		337 027,00	147 040,00			7 600,00			491 667,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 623,00							2 623,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 000,00							6 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	237 158,00	145 500,00			7 600,00			390 258,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	91 246,00	1 540,00						92 786,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-49 027,00	98 531,00			7 600,00			57 104,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SERVICES COMMUN	03 JUSTICE	04 RELATION INTERNATIONA LES	Total
DEPENSES (2)		1 782 216,00	628 505,00			2 410 721,00
Dépenses de l'exercice		1 782 216,00	628 505,00			2 410 721,00
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00				100 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 682 216,00	4 000,00			1 686 216,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		231 583,00			231 583,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		251 522,00			251 522,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		141 400,00			141 400,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		5 053 258,00	2 670 500,00			7 723 758,00
Recettes de l'exercice		5 053 258,00	2 670 500,00			7 723 758,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 100 000,00				1 100 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS		2 669 500,00			2 669 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00				1 200 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	801 197,00				801 197,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 952 061,00	1 000,00			1 953 061,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		3 271 042,00	2 041 995,00			5 313 037,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 SERVICES COMMUN							Sous-fonction 04 RELATION INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATI ON PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
DEPENSES (2)		538 455,00				7 500,00		82 550,00		
Dépenses de l'exercice		538 455,00				7 500,00		82 550,00		
020	DEPENSES IMPREVUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000,00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 583,00								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 472,00				7 500,00		2 550,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	61 400,00						80 000,00		
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		2 670 500,00								
Recettes de l'exercice		2 670 500,00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 669 500,00								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000,00								
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		2 132 045,00				-7 500,00		-82 550,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
020	DEPENSES IMPREVUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		59 000,00		59 000,00
Recettes de l'exercice		59 000,00		59 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	59 000,00		59 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		59 000,00		59 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
				59 000,00		
				59 000,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				59 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						
				59 000,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)			269 295,00				73 281,00	342 576,00
Dépenses de l'exercice			269 295,00				73 281,00	342 576,00
020	DEPENSES IMPREVUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		30 000,00					30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		52 105,00				70 781,00	122 886,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		187 190,00				2 500,00	189 690,00
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)			-269 295,00				-73 281,00	-342 576,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
	DEPENSES (2)	108 970,00	160 325,00		73 281,00				
	Dépenses de l'exercice	108 970,00	160 325,00		73 281,00				
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		30 000,00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 600,00	35 505,00		70 781,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	92 370,00	94 820,00		2 500,00				
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-108 970,00	-160 325,00		-73 281,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATIO N ET DIFFUSION DU PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)			1 243 350,00	24 000,00		1 267 350,00
Dépenses de l'exercice			1 243 350,00	24 000,00		1 267 350,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 000,00	6 100,00		19 100,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 230 350,00	17 900,00		1 248 250,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-1 243 350,00	-24 000,00		-1 267 350,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUE S ET MEDIATHEQUE S	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)	8 000,00			1 235 350,00	16 100,00	3 900,00	4 000,00	
	Dépenses de l'exercice	8 000,00			1 235 350,00	16 100,00	3 900,00	4 000,00	
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 000,00			5 000,00	4 100,00	2 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				1 230 350,00	12 000,00	1 900,00	4 000,00	
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-8 000,00			-1 235 350,00	-16 100,00	-3 900,00	-4 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORT	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)	2 550,00	1 559 844,00	24 452,00	1 586 846,00
	Dépenses de l'exercice	2 550,00	1 559 844,00	24 452,00	1 586 846,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 550,00	12 606,00	17 652,00	32 808,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 547 238,00	6 800,00	1 554 038,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-2 550,00	-1 559 844,00	-24 452,00	-1 586 846,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORT				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINE	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	18 600,00		13 006,00	1 528 238,00		8 202,00	16 250,00	
	Dépenses de l'exercice	18 600,00		13 006,00	1 528 238,00		8 202,00	16 250,00	
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 600,00		8 006,00	1 000,00		4 402,00	13 250,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00		5 000,00	1 527 238,00		3 800,00	3 000,00	
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-18 600,00		-13 006,00	-1 528 238,00		-8 202,00	-16 250,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
020	DEPENSES IMPREVUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTION EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)					106 600,00	106 600,00
	Dépenses de l'exercice					106 600,00	106 600,00
020	DEPENSES IMPREVUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					38 800,00	38 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					67 800,00	67 800,00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)					-106 600,00	-106 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)			40 000,00			40 000,00
Dépenses de l'exercice			40 000,00			40 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000,00			5 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		35 000,00			35 000,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		200 000,00				200 000,00
Recettes de l'exercice		200 000,00				200 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000,00				200 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		200 000,00	-40 000,00			160 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEME NT	Total
DEPENSES (2)		353 500,00	1 867 900,00		2 221 400,00
Dépenses de l'exercice		353 500,00	1 867 900,00		2 221 400,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		155 000,00		155 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 500,00	159 000,00		160 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	352 000,00	1 553 900,00		1 905 900,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			27 235,00	500,00	27 735,00
Recettes de l'exercice			27 235,00	500,00	27 735,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		27 235,00	500,00	27 735,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-353 500,00	-1 840 665,00	500,00	-2 193 665,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS					
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS
	DEPENSES (2)		2 000,00		1 500,00	350 000,00	
	Dépenses de l'exercice		2 000,00		1 500,00	350 000,00	
020	DEPENSES IMPREVUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				1 500,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 000,00			350 000,00	
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-2 000,00		-1 500,00	-350 000,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	163 400,00	56 500,00	1 251 000,00	397 000,00					
	Dépenses de l'exercice	163 400,00	56 500,00	1 251 000,00	397 000,00					
020	DEPENSES IMPREVUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 000,00								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 400,00	56 500,00	6 000,00	88 100,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 245 000,00	308 900,00					
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	27 235,00				500,00				
	Recettes de l'exercice	27 235,00				500,00				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	27 235,00				500,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-136 165,00	-56 500,00	-1 251 000,00	-397 000,00	500,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTION S ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDE A L'AGRICULTUR E ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENT AIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURI ERES ET AU BTP	94 AIDES AUX COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHAND	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AU SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	20 000,00	15 000,00						35 000,00
	Dépenses de l'exercice	20 000,00	15 000,00						35 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00	15 000,00						35 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-20 000,00	-15 000,00						-35 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements		Encours restant dû au 31/12/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
	23/02/2015	700 000,00	0,00			700 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					28 709 766,39									
1641 Emprunts en euros (total)					28 709 766,39									
010326	DEXIA CL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	4 438 758,33	C	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,29	4,35	EUR	A	P	O	B-4
010329	DEXIA CL	01/04/2002	01/04/2002	01/04/2003	5 388 722,96	C	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,63	4,70	EUR	A	P	O	B-1
010334	DEXIA CL	01/04/2003	18/03/2003	01/04/2004	750 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,02	4,02	EUR	A	C	O	A-1
010347	CREDIT AGRICOLE	19/12/2003	29/12/2003	08/02/2005	2 000 000,00	V	T4M + 0.07	2,13	2,18	EUR	A	P	O	A-1
010351	CREDIT AGRICOLE	15/06/2004	15/06/2004	08/06/2005	1 330 000,00	F	Taux fixe à 4.68 %	4,68	4,68	EUR	A	P	O	A-1
010356	DEXIA CL	06/12/2004	06/12/2004	01/12/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,01	4,01	EUR	A	C	O	A-1
010360	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2005	25/07/2005	25/01/2006	5 898 125,70	C	Taux fixe 2.06% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.6% sinon 4.95%	4,95	5,02	EUR	A	P	O	A-1
10365	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2012	24/08/2012	15/12/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,84	4,93	EUR	T	C	O	A-1
10366	CREDIT AGRICOLE	18/06/2012	18/06/2012	03/10/2013	600 000,00	V	Euribor 01 M + 2.8	3,18	3,28	EUR	T	C	O	A-1
10367	CAISSE D'EPARGNE	09/07/2012	09/10/2012	10/10/2013	900 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,67	4,67	EUR	A	C	O	A-1
10371	CREDIT AGRICOLE	12/12/2013	12/12/2013	12/03/2014	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,16	3,20	EUR	T	C	O	A-1

MON260856E UR	DEXIA CL	01/08/2008	01/08/2008	01/08/2009	3 604 159,40	C	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,89	4,96	EUR	A	C	O	E-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions														
1671 Avances consolidées du														
1672 Emprunts sur comptes														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP														
1676 Dettes envers locataires-														
1678 Autres emprunts et dettes														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					1 066 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 066 000,00									
10372	Caisse Allocations Familiales	15/12/2014	15/12/2014	15/12/2015	130 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
10373	Caisse des Dépôts	16/09/2015	30/10/2015	01/12/2017	936 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	X	C		
1682 Bons à moyen terme														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					29 775 766,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2016										
	Couverture ? O/N (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès			15 932 888,62					1 669 216,88	556 156,30		275 670,77
1641 Emprunts en euros (total)			15 932 888,62					1 669 216,88	556 156,30		275 670,77
010326	N	B-4	2 060 975,54	6	C	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,35	253 128,69	89 643,85		78 633,80
010329	N	B-1	2 716 484,54	7,25	C	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,70	284 475,19	127 869,45		85 702,66
010334	N	A-1	150 000,00	2,25	F	Taux fixe à 4.02 %	4,02	50 000,00	6 030,00		3 003,83
010347	N	A-1	1 123 164,83	8,1	F	Taux fixe à 4.62 %	4,62	103 464,95	51 890,22		42 137,39
010351	N	A-1	748 753,09	8,44	F	Taux fixe à 4.68 %	4,68	68 804,57	35 041,64		17 855,45
010356	N	A-1	450 000,00	8,92	F	Taux fixe à 4.01 %	4,01	50 000,00	18 045,00		1 292,11
010360	N	A-1	3 318 097,65	8,07	V	Euribor 12 M + 0.07	0,36	315 236,84	11 841,92		2 749,81
10365	N	A-1	783 333,29	11,71	F	Taux fixe à 4.84 %	4,93	66 666,68	36 703,33		1 445,28
10366	N	A-1	500 000,00	12,26	F	Taux fixe à 1.65 %	1,66	40 000,00	8 002,50		1 834,25
10367	N	A-1	720 000,00	11,77	F	Taux fixe à 4.67 %	4,67	60 000,00	33 624,00		6 849,33
10371	N	A-1	1 560 000,00	12,95	F	Taux fixe à 3.16 %	3,20	120 000,00	47 874,00		2 275,20

MON260856EUR	N	E-1	1 802 079,68	6,58	C	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,96	257 439,96	89 590,39		31 891,66
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option											
165 Dépôts et cautionnements											
167 Emprunts et dettes assortis de											
1671 Avances consolidées du Trésor											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP											
1676 Dettes envers locataires-											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées			1 053 000,00					13 000,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)			1 053 000,00					13 000,00	0,00		0,00
10372	N	A-1	117 000,00	8,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	13 000,00	0,00		0,00
10373	N		936 000,00	2	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme											
1687 Autres dettes (total)											
Total général			16 985 888,62					1 682 216,88	556 156,30	0,00	275 670,77

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
010326	DEXIA CL	4 438 758,33	2 060 975,54	4	20		Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)		Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,35	89 643,85		12,84
010329	DEXIA CL	5 388 722,96	2 716 484,54	1	21		Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	337 237,82	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,70	127 869,45		16,93
TOTAL (B)		9 827 481,29	4 777 460,08									217 513,30		29,77
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MON26085 6EUR	DEXIA CL	3 604 159,40	1 802 079,68	1	14		4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	185 921,81	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,97	89 590,39		11,23
TOTAL (E)		3 604 159,40	1 802 079,68									89 590,39		11,23
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		13 431 640,69	6 579 539,76									307 103,69		41,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11				
	% de l'encours	61,26%				
	Montant en euros	10 406 349 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1		1		
	% de l'encours	16,00%		12,13%		
	Montant en euros	2 716 485 €		2 060 976 €		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	10,61%				
	Montant en euros	1 802 080 €				
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe (total) (2)														
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts

IV – ANNEXES	IV
LEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISM	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - Amortissements - méthodes utilisées

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du	
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Catégories de biens amorties :	Durée	
	Frais d'études, élaboration, modification & révision des	10 ans	
	Frais d'études non suivies de réalisat	5 ans	
	Frais de recherche et de développem		
	- en cas de réussite du projet	5 ans	
	- en cas d'échec du projet	1 an	
	Seuil d'amortissement sur 1 an	76,23	19 décembre 1996
	Droit d'usage annuel dit SaaS (Softw	1 an	27-mai-15
	Logiciel	2 ans	20 décembre 1995
	Matériel informatique	2 ans	"
	Voitures	5 ans	"
	Matériel de bureau	5 ans	"
	Matériel de laboratoire	5 ans	"
	Subventions d'équipement	5 ans	"
	Camions	10 ans	"
	Matériel classique	10 ans	"
	Mobilier	10 ans	"
	Installation appareil de chauffage	10 ans	"
	Equipement de garage et ateliers	10 ans	"
	Equipement de cuisine	10 ans	"
Equipement sportif	10 ans	"	
Installation de voirie	10 ans	"	
Coffres forts	20 ans	"	
Ascenseurs	20 ans	"	
Plantations	20 ans	"	
Agencement et aménagement de terr	20 ans	"	

A4 - Etat des provisions

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
Provision budgétaires						
Provision pour risques et charges (2)						
Provision pour litiges						
Provisions pour pertes de charge						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provision pour risques						
Provision pour dépréciation (2)						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total Provision Budgétaires						

Provisions semi-budgétaires						
Provision pour risques et charges (2)						
Provision pour litiges						
Provisions pour pertes de charge						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provision pour risques						
Provision pour dépréciation (2)						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total Provisions Semi-budgétaires						

(1) provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de

A5 - Etalement des provisions (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "etat des provisions" qui font l'objet d'une étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 782 216,00	1 782 216,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 682 216,00	1 682 216,00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	1 682 216,00	1 682 216,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 782 216,00		1 782 216,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 970 697,00	5 970 697,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 001 197,00	1 001 197,00
10222	F.C.T.V.A.	801 197,00	801 197,00
10223	T.L.E.	200 000,00	200 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 969 500,00	4 969 500,00
28183	IMMOBILISATION MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200 000,00	1 200 000,00
024	Produits de cessions	2 669 500,00	2 669 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00	1 100 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 970 697,00				5 970 697,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 782 216,00
Ressources propres disponibles (IV)	5 970 697,00
Solde (V = IV-II)(6)	+4 188 481,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou				463 000,00 €	346 224,50 €											1 209,32 €	12 325,36 €
INSTITUT DE PEDAGOGIE CURATIVE	2003	P	SOCIETE GENERALE	153 000,00 €	36 224,50 €	3	M	F	Taux fixe à 3.95 %	4,02%	F	Taux fixe à 3.95 %	4,02%	A-1		1 209,32 €	12 325,36 €
INSTITUT DE PEDAGOGIE CURATIVE	2013	P	CREDIT COOPERATIF	300 000,00 €	300 000,00 €	8	T	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F			
Jardin des Petits Soleils	2015		Banque Populaire Val de France	10 000,00 €	10 000,00 €	36 mois	contrat non signé	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des				910 000,00 €	657 820,99 €											15 459,25 €	45 409,63 €
IMMOBILIERE DE CHATOU	2007	P	SOCIETE GENERALE	110 000,00 €	22 808,33 €	2	M	F	Taux fixe à 4.3 %	4,39%	F	Taux fixe à 4.3 %	4,39%	A-1		730,00 €	12 823,40 €
IMMOBILIERE DE CHATOU	2009	P	SOCIETE GENERALE	500 000,00 €	335 012,66 €	9	M	F	Taux fixe à 4.6 %	4,70%	F	Taux fixe à 4.6 %	4,70%	A-1		14 729,25 €	32 586,23 €
Foncière Habitat & Humanisme	2015		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	300 000,00 €	300 000,00 €		contrat non signé										
Total des emprunts contractés pour des opérations de				52 230 399,75 €	44 040 875,07 €											471 605,79 €	1 195 776,73 €
SA D'HLM LOGIREP	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 917,17 €	105 521,71 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		1 688,35 €	1 619,12 €
SA D'HLM LOGIREP	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	312 145,20 €	286 734,83 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		4 587,76 €	6 175,23 €
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2004	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 201 828,78 €	446 096,27 €	3	A	V	Euribor 03 M	2,49%	V	Euribor 03 M	0,71%	A-1		3 113,75 €	150 195,71 €
SA D'HLM FRANCE HABITATION	1972	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	513 021,43 €	29 593,09 €	2	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		295,93 €	14 722,98 €
SA D'HLM FRANCE HABITATION	1976	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 755,49 €	14 077,36 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		140,77 €	2 288,25 €
SA D'HLM FRANCE HABITATION	1998	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 986 997,54 €	788 681,81 €	8	A	V	Livret A + 1.3	4,30%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		16 167,98 €	99 870,25 €

SA D'HLM FRANCE HABITATION	1996	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 025 069,75 €	1 108 709,22 €	13	A	V	Livret A + 1.2	4,80%	V	Livret A + 1.2	2,20%	A-1		24 391,60 €	87 210,58 €
EFIDIS SA D'HLM	2014	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	269 272,00 €	259 328,99 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 500,94 €	5 011,58 €
EFIDIS SA D'HLM	2014	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 235,00 €	266 670,02 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 600,05 €	3 734,92 €
EFIDIS SA D'HLM	2014	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	356 956,00 €	341 698,85 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 879,34 €	7 730,07 €
EFIDIS SA D'HLM	2014	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	197 627,00 €	191 097,67 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 051,04 €	3 281,32 €
EFIDIS SA D'HLM	2013	P	CREDIT MUTUEL	82 189,00 €	80 648,66 €	48	A	V	Livret A + 1.61	3,86%	V	Livret A + 1.61	2,36%	A-1		1 903,31 €	803,37 €
EFIDIS SA D'HLM	2013	P	CREDIT MUTUEL	137 858,00 €	134 029,83 €	38	A	V	Livret A + 1.61	3,86%	V	Livret A + 1.61	2,36%	A-1		3 163,10 €	1 996,59 €
EFIDIS SA D'HLM	2003	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 820,00 €	46 825,59 €	38	A	V	Livret A + 0.7	2,95%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		678,97 €	932,48 €
EFIDIS SA D'HLM	2003	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	180 011,00 €	139 339,54 €	23	A	V	Livret A + 0.7	2,95%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		2 020,42 €	5 147,49 €
EFIDIS SA D'HLM	2003	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	641 444,00 €	578 704,86 €	38	A	V	Livret A + 1.2	3,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		11 284,74 €	10 418,72 €
EFIDIS SA D'HLM	2003	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 032 614,00 €	1 607 054,70 €	23	A	V	Livret A + 1.2	3,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		31 337,57 €	56 038,39 €
EFIDIS SA D'HLM	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	288 408,00 €	273 566,30 €	41	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		9 405,68 €	4 618,26 €
EFIDIS SA D'HLM	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	662 084,00 €	572 840,43 €	26	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		10 024,71 €	17 587,74 €
EFIDIS	2007	P	CREDIT FONCIER DE	1 555 676,00 €	1 316 130,38 €	21	A	V	Livret A + 1.4	4,15%	V	Livret A + 1.4	2,40%	A-1		31 674,87 €	34 020,42 €
DOMAXIS	1997	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 449,52 €	42 684,39 €	14	A	V	Livret A + 0.8	4,30%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		661,61 €	3 019,47 €
DOMAXIS	1997	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 891 585,53 €	1 093 228,39 €	14	A	V	Livret A + 1.3	4,80%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		22 411,18 €	77 865,05 €

OPIEVOY	1989	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 297,09 €	5 320,99 €	3	A	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	A-1		106,42 €	1 290,99 €
OPIEVOY	1989	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 258,20 €	376,19 €	7	A	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	A-1		7,52 €	43,84 €
OPIEVOY	2016	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 879,00 €	80 879,00 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,00%	A-1			
OPIEVOY	2016	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	318 170,00 €	318 170,00 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,00%	A-1			
OPIEVOY	2016	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 620,00 €	55 620,00 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,00%	A-1			
OPIEVOY	2016	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 977,00 €	32 977,00 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,00%	A-1			
OPIEVOY	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	860 475,19 €	382 874,02 €	6	T	V	Euribor 03 M + 0.12	3,33%	V	Euribor 03 M + 0.12	0,02%	A-1		- 103,89 €	57 270,07 €
OPIEVOY	2014	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 505 380,00 €	1 505 380,00 €	40	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6 Livret A + 0.6	1,35%	A-1		0,00 €	0,00 €
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	317 591,00 €	317 591,00 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2) Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		0,00 €	0,00 €
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	635 378,00 €	635 378,00 €	40,00		R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 779,00 €	131 779,00 €	50,00		R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 784 475,00 €	2 784 475,00 €	40,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	449 019,00 €	449 019,00 €	50,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	410 643,00 €	410 643,00 €	40,00		R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			

OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 017,00 €	85 017,00 €	50,00		R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 492 390,00 €	5 492 390,00 €	40,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2014	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	852 296,00 €	852 296,00 €	50,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2013	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 472 441,00 €	1 472 441,00 €	40,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2013	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	283 804,00 €	283 804,00 €	50,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2013	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	121 019,00 €	121 019,00 €	40,00		R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
OPIEVOY	2013	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 705,00 €	43 705,00 €	50,00		R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
OPIEVOY	2013	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 097 112,00 €	1 097 112,00 €	40,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2013	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	213 015,00 €	213 015,00 €	50,00		R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
OPIEVOY	2011	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 259 586,00 €	3 916 683,91 €	20	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		62 666,94 €	158 400,98 €
OPIEVOY	2011	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 013 000,00 €	1 743 681,64 €	10	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		33 129,95 €	139 801,43 €
LOGEMENT FRANCILIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 599,31 €	15 018,04 €	1	A	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	A-1		0,00 €	7 509,03 €
LOGEMENT FRANCILIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 184,30 €	8 103,83 €	0	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35%	A-1		271,55 €	8 103,83 €
LOGEMENT FRANCILIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 704,31 €	1 926,13 €	3	A	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	A-1		0,00 €	642,02 €

LOGEMENT FRANCIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 952,67 €	14 951,88 €	4	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	A-1		441,08 €	2 819,06 €
LOGEMENT FRANCIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 003 001,00 €	864 960,78 €	25	A	V	Livret A + 1.2	3,95%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		16 866,74 €	27 177,31 €
LOGEMENT FRANCIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 533,15 €	45 408,46 €	25	A	V	Livret A + 0.7	3,45%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		658,42 €	1 519,97 €
LOGEMENT FRANCIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 590,76 €	39 890,84 €	40	A	V	Livret A + 0.7	3,45%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		578,42 €	742,88 €
LOGEMENT FRANCIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	990 522,84 €	940 876,22 €	40	A	V	Livret A + 1.2	3,95%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		18 347,09 €	15 746,46 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 223 525,20 €	1 189 046,86 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		19 024,75 €	16 445,80 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 108,75 €	91 860,10 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		734,88 €	1 579,48 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 123 620,43 €	2 953 431,45 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		47 254,90 €	59 338,59 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	168 949,07 €	157 014,22 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		1 256,11 €	3 698,01 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 995 118,28 €	1 886 415,20 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		30 182,64 €	37 900,73 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	502 718,98 €	488 552,62 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		7 816,84 €	6 757,21 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 070,63 €	122 740,94 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		981,93 €	2 890,80 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 161,57 €	31 695,59 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		253,56 €	544,99 €
LOGEMENT FRANCIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 692,00 €	48 375,25 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		387,00 €	1 203,15 €

LOGEMENT FRANCILIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	472 605,00 €	440 990,59 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		7 055,85 €	9 497,34 €
LOGEMENT FRANCILIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	267 706,00 €	252 693,20 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		2 021,55 €	4 687,34 €
LOGEMENT FRANCILIEN	2010	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 390 406,00 €	2 291 293,27 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		36 660,69 €	35 157,44 €
LOGEMENT FRANCILIEN	2006	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 338,61 €	719,98 €	1	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	A-1		21,20 €	719,98 €

TOTAL GENERAL				53 603 399,75 €	45 044 920,56 €											488 274,36 €	1 253 511,72 €
----------------------	--	--	--	------------------------	------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------------	-----------------------

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS	B1.6
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	

B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

(article L 2311-7 du CGCT).

Article (1)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Investissement				0,00
Fonctionnement				1 820 391,00
6574	Fonctionnement	PEEP	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	FCPE	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	Aumônerie Catholique de l'Enseignement Public de Chatou	ass. Loi de 1901	240,00
6574	Fonctionnement	le Val Fleuri en Action	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Collège Paul Bert- foyer socio éducatif	ass. Loi de 1901	1 500,00
6574	Fonctionnement	Collège Auguste RENOIR	ass. Loi de 1901	2 000,00
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Jean Rostand	ass. Loi de 1901	1 090,00
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Val Fleuri	ass. Loi de 1901	1 685,00
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Victor Hugo	ass. Loi de 1901	1 263,00
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Jules Ferry	ass. Loi de 1901	1 272,00
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Champs Moutons	ass. Loi de 1901	690,00
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		240,00
Total des association scolaires				11 080,00
6574	Fonctionnement	AIKIKAI de Chatou -Aikido-	ass. Loi de 1901	1 600,00
6574	Fonctionnement	Société des Arts Martiaux - S.A.M.C.	ass. Loi de 1901	6 500,00
6574	Fonctionnement	Cercle Escrime de la BOUCLE	ass. Loi de 1901	4 500,00
6574	Fonctionnement	C.E.S.D. Karaté - Centre Entraînements Sports de Défense	ass. Loi de 1901	4 500,00
6574	Fonctionnement	Chatou Dynagym	ass. Loi de 1901	8 500,00
6574	Fonctionnement	Société de tir Le Vésinet Chatou	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	La Jeunesse de Croissy-Chatou	ass. Loi de 1901	36 000,00
		dont Basket		18 000,00
		dont Athletisme		18 000,00
6574	Fonctionnement	Rugby Club de Montesson Chatou	ass. Loi de 1901	17 000,00
6574	Fonctionnement	Ass. Sportive du Collège Auguste Renoir	ass. Loi de 1901	550,00
6574	Fonctionnement	Ass. Sportive du Collège Paul Bert	ass. Loi de 1901	700,00
6574	Fonctionnement	Chatou-Croissy Tennis de Table	ass. Loi de 1901	6 500,00
6574	Fonctionnement	Tennis Club de Chatou	ass. Loi de 1901	63 244,00
6574	Fonctionnement	ASChatou Omnisports	ass. Loi de 1901	63 580,00
		dont football		60 080,00
		dont pétanque		3 500,00
6574	Fonctionnement	Chatou Volleyball	ass. Loi de 1901	3 500,00
6574	Fonctionnement	Team Chatou Cyclisme	ass. Loi de 1901	10 000,00
6574	Fonctionnement	Archers du Vesinet	ass. Loi de 1901	500,00
6574	Fonctionnement	Squales de Chatou	ass. Loi de 1901	12 500,00
6574	Fonctionnement	Futsal Club Leones	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		5 420,00
Total des Associations sportives				245 694,00
6574	Fonctionnement	Eau Vive (L)	ass. Loi de 1901	19 500,00
6574	Fonctionnement	Mélodia	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Concours de piano Chatou	ass. Loi de 1901	2 500,00
6574	Fonctionnement	Maison Pour Tous	ass. Loi de 1901	141 600,00
6574	Fonctionnement	ACC - Association Culturelle de Chatou	ass. Loi de 1901	356 000,00
6574	Fonctionnement	Les Amis de l'Orgue	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Chœur Choralis	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Club de la Boucle	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Ass Atelier Libre Peintres de Chatou	ass. Loi de 1901	200,00

6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		59 400,00
		Total des Associations culturelles		580 100,00
6574	Fonctionnement	Comité des Œuvres Sociales du Personnel C.O.S.P.C.	ass. Loi de 1901	145 249,00
		Total des Associations œuvres sociales		145 249,00
657362	Fonctionnement	CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	ass. Loi de 1901	717 088,00
6574	Fonctionnement	Alpha	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Avenir Apei	ass. Loi de 1901	3 500,00
6574	Fonctionnement	Bibliothèque sonore du Vésinet et de la Boucle- donateurs de voix	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	Femmes Solidaires	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Semaphore "le petit pont"	ass. Loi de 1901	9 000,00
6574	Fonctionnement	PRE - Partage Rencontre Echange	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Solidarité Logement dans la Boucle	ass. Loi de 1901	800,00
6574	Fonctionnement	SOS Victimes 78	ass. Loi de 1901	340,00
6574	Fonctionnement	Association Joker	ass. Loi de 1902	2 900,00
6574	Fonctionnement	U.N.A.F.A.M. YVELINES- Union Nationale des amis & familles de malades mentaux	ass. Loi de 1901	500,00
6574	Fonctionnement	Handi Cap Prévention	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	Secours Catholique	ass. Loi de 1901	1 500,00
6574	Fonctionnement	I.P.C. institut Pedagogique Curatif de Chatou	ass. Loi de 1901	1 660,00
6574	Fonctionnement	CIDFF Yvelines Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	ass. Loi de 1901	3 500,00
6574	Fonctionnement	Adomia	ass. Loi de 1901	2 000,00
6574	Fonctionnement	ASP Yvelines - Accompagnement en soins de support et soins palliatifs dans les Yvelines	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	AREFO Les Portiques	ass. Loi de 1901	1 000,00
6574	Fonctionnement	AREFO Les Grands Chênes	ass. Loi de 1901	1 000,00
6574	Fonctionnement	Secours populaire - fédération des Yvelines	ass. Loi de 1901	1 500,00
6574	Fonctionnement	AFC Association Familiale Catholique de la Boucle	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Crèche parentale "Le Jardin des Petits Soleils"	ass. Loi de 1901	75 000,00
6574	Fonctionnement	SOS Urgences Mamans	ass. Loi de 1901	160,00
6574	Fonctionnement	Rond Point des Parents	ass. Loi de 1901	1 000,00
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		3 460,00
		Total des associations sociales		828 108,00
6574	Fonctionnement	ADAMY	ass. Loi de 1901	200,00
		Total des associations		200,00
6574	Fonctionnement	Ass. La prévention routière des Yvelines	ass. Loi de 1901	100,00
		Total des associations		100,00
6574	Fonctionnement	Amicale des Anciens Résistants. FFI et fam.de fusillés de la résist. 6ème	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Ass. Anciens Combattants & Prisonniers de Guerre	ass. Loi de 1901	280,00
6574	Fonctionnement	F.N.A.C.A. COMITE DE CHATOU Féd. anciens combattants algérie Mar	ass. Loi de 1901	340,00
6574	Fonctionnement	Union Nationale des Combattants des Yvelines	ass. Loi de 1901	190,00
6574	Fonctionnement	Souvenir Français Comité de Chatou	ass. Loi de 1901	100,00
6574	Fonctionnement	Comité de la Boucle de la Seine de la SEMLH	ass. Loi de 1901	150,00
		Total des associations des anciens combattants		1 260,00
6574	Fonctionnement	Maison de l'Europe des Yvelines	ass. Loi de 1901	3 100,00
6574	Fonctionnement	groupe A. Trimbach Chatou (Scouts de France)	ass. Loi de 1901	2 500,00
6574	Fonctionnement	AGSE 1ère Chatou (Guide & Scouts d'Europe)	ass. Loi de 1901	1 500,00
		Total des associations de la jeunesse	ass. Loi de 1901	7 100,00
6574	Fonctionnement	CQFD cadres 78 - Compétences qualification fiabilité et dynamisme	ass. Loi de 1901	600,00
6574	Fonctionnement	Ass PIVOD Yvelines Val d'Oise	ass. Loi de 1901	100,00
6574	Fonctionnement	Boucle Accueil Emploi	ass. Loi de 1901	760,00
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		40,00
		Total des associations formation-emploi-économie		1 500,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

C1 - Etat du personnel au 01/01/2016

Grades ou Emplois (1)	Catégories (2)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général Adjoint des Services	A	2	2	
Attaché Principal	A	9	6	
Attaché Territorial	A	18	15	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	5	4	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	3	2	
Rédacteur	B	7	5	
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	27	5	
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	13	12	1
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	15	8	
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	31	27	1
Filière administrative (1)		131	87	2
Directeur des Services Techniques	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	7	5	
Ingénieur	A	3	1	
Technicien Principal 1ère classe	B	4	3	
Technicien Principal 2ème classe	B	13	9	
Technicien	B	5	1	
Agent de Maîtrise Principal	C	18	17	
Agent de Maîtrise	C	20	16	
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	2	2	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	18	18	
Adjoint technique de 1ère classe	C	27	24	
Adjoint technique de 2ème classe	C	111	84	5
Filière technique (2)		229	181	5
Assistant Socio Éducatif de service social	B	2		
Assistant Socio Éducatif Principal de service social	B	4	2	
ATSEM principal de 1ère Classe	C	2	1	
ATSEM principal de 2ème Classe	C	11	10	
ATSEM 1ère classe	C	10	3	
Educateur de Jeunes Enfants Principal	B	11	9	
Educateur de Jeunes Enfants	B	7	4	
Filière sociale (3)		47	29	0
Médecin hors classe	A	1	1	1
Médecin 1ère classe	A	1		
Puéricultrice cadre de santé	A	3	2	
Puéricultrice de Classe supérieure	A	3	1	
Puéricultrice hors classe	A	1		
Puéricultrice de classe normale	A	3	2	
Psychologue	A	1		
Infirmier de classe supérieure	A	2	1	
Infirmier de classe normale	A	3	1	
Rechnicien Paramédical	B	1		
Auxiliaire de Puériculture principale de 1ère classe	C	8	6	
Auxiliaire de Puériculture principale de 2ème classe	C	24	17	
Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe	C	32	20	
Filière médico-sociale (4)		83	51	1

Conseiller des A.P.S	A	1	1	
Educateur principal de 1ère Classe	B	3	2	
Educateur principal de 2ème Classe	B	2		
Educateur	B	3	1	
Filière sportive (6)		9	4	0

Grades ou Emplois (1)	Catégories (2)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Conservateur de bibliothèque de 1ère classe	A	1	1	
Attaché de conservation	A	1		
Assistant Conservation Principal de 1ère Classe	B	3	3	
Assistant Conservation Principal de 2ème Classe	B	3	1	
Assistant Conservation	B	2	1	
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère Classe	C	1		
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe	C	2	1	
Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	C	6	3	
Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	C	3	3	
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	5	3	2
Professeur d'Enseignement Artistique Classe Normale	A	12	2	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe	B	19	14	7
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	8	4	4
Filière culturelle (7)		66	36	14
Animateur principal de 2ème classe	B	3	2	
Animateur principal de 1ère classe	B	2	1	
Animateur	B	4	3	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	1		
Agent d'Animation Principal de 2ème classe	C	2	1	
Adjoint d'Animation de 1ère classe	C	13	7	
Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	28	26	
Filière animation (8)		53	40	0
Chef de police municipale de 1ère classe	B	1	1	
Chef de Police Municipale	C	1	1	
Brigadier Chef Principal	C	4	3	
Brigadier	C	5	3	
Gardien	C	7	5	
Filière police municipale (9)		18	13	0
emplois non cités (10)		0	0	0
Total général des emplois titulaires (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		636	441	22

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° nor/int/b95/00102/c du 23 mars 1995

(2) catégories : A, B, ou C

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

C1 - Etat du personnel au 01/01/2016

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Cat- gories (2)	Secteur (2)	Rémun- ération (3)	Contrat (4)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Collaborateur de Cabinet	A		Indice F.P.T	Art 110	2	1	
Attaché Principal	A		"	Al 3.1 et 3.3	3	2	
Attaché Territorial	A		"	Al 3.1 et 3,2	4	1	
Rédacteur	B		"	Al 3.1 et 3,2	4		
Adjoint Administratif de 2ème classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	8		
Ingénieur	A		"	Al 3.1 et 3,2	5	2	
Technicien	B		"	Al 3.1 et 3,2	2		
Technicien principal de 2ème classe	B		"	Al 3.1 et 3,2	8	4	
Agent Maîtrise	C		"	Al 3.1 et 3,2	2		
Agent Maîtrise Principal	C		"	Al 3.1 et 3,2	2		
Adjoint d'Animation de 1ère classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	36	21	
Adjoint Technique de 1ère classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	4	1	
Adjoint Technique de 2ème classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	36	27	8
Psychologue	A		"	Al 3.1 et 3,2	1	1	
Assistant Qualifié Conservation de 2ème Classe	B		"	Al 3.1 et 3,2	2		
Assistant Conservation de 2ème Classe	B		"	Al 3.1 et 3,2	2		
Attaché conservation du patrimoine	A		"	Al 3.1 et 3,2	1	1	
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	3	1	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	A		"	Al 3.1 et 3,2	3	2	2
Professeur d'Enseignement Artistique classe normale	A		"	Al 3.1 et 3,2	12	10	8
Assistant Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B		"	Al 3.1 et 3,2	7	5	3
Assistant Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B		"	Al 3.1 et 3,2	6	4	4
Assistant Enseignement Artistique	B		"	Al 3.1 et 3,2	8	1	1
ATSEM 1ère Classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	4	2	
Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe	C		"	Al 3.1 et 3,2	15	12	
Médecin	A		"	Al 3.1 et 3,2	1		
Technicien paramédical de Classe Normale	B		"	Al 3.1 et 3,2	3	1	
Educateur de Jeunes Enfants	B		"	Al 3.1 et 3,2	7	3	
Puéricultrice de Classe Normale	B		"	Al 3.1 et 3,2	2	1	
Assistant Socio-Educatif	B		"	Al 3.1 et 3,2	2	1	
Educateur des activités physiques et sportives	B		"	Al 3.1 et 3,2	11	1	
Surveillant de points école	C		"	Al 3.1 et 3,2	6	4	
Animateur C.L.S.H	C		"	Al 3.1 et 3,2	43	39	
Animateur Jeunesse	C		"	Al 3.1 et 3,2	11	4	
Assistante Maternelle	C		SMIC		13	13	
Apprenti	C		SMIC		6	4	
Total général					285	169	26

(1) catégories : A, B et C

(2) secteur

ADM : administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : communication

S : social (dont aide sociale)

MS : médico-social

MT : médico-technique

SP : sportif

CULT : culturel (dont enseignement)

ANIM : animation

RS : restauration scolaire

ENT : entretien

CAB : collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) rémunération : référence à un indice brut de la fonction public ou en euros annuels bruts

(4) contrat : motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3.1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la

3.2 : article 3, 2ème alinéa: besoin saisonnier ou occasionnel

3.3 : article 3, 4ème alinéa emplois permanents à temps non complet (-31h30) dans les communes de -2000 habitants

3.8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATINS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

(article L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de					
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement au 01/01/N	
Délégation de service public (3)			Dépenses	Recettes	
02/07/2012	People and baby	Délégation du service public pour l'exploitation et gestion crèche "clé de sol" <u>Durée</u> : pour 4 ans	SAS	137 817,00	33 614
26/06/2008	Anim'action	Délégation du service public pour l'exploitation et gestion de la salle de cinéma Louis Jouvet	SARL	0	5 141
14/09/2011	SAEMES	Délégation du service public pour l'exploitation et la gestion du stationnement payant <u>Durée</u> : Du 01/10/2011 au 31/09/2021	Société		
pour l'exploitation			équilibre en dépenses & recettes		
pour la gestion du stationnement payant				0	73 060
25/11/2009	DADOUN	Délégation du service public des marchés communaux d'approvisionnement <u>Durée</u> : du 01/01/2010 au 31/12/2015	EURL	0	environ 1 500€
25/10/2011	LYONNAISE DES EAUX	Délégation du service public de distribution d'eau potable <u>Durée</u> : du 23/11/2011 au 22/11/2019	Société	0	60 000 € environ
Détention d'une part du capital					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					45 044 920,56
01/03/1967	Le Logement Francilien	HLM			11 885 965,45
17/01/2000	Opievoy	Association			22 431 646,75
29/06/1994	IPC (institut pédagogique Curative)				336 224,50
26/11/1997	Immobilière de chatou	Association			357 820,99
25/05/1905	France habitation	HLM			2 387 157,75
27/11/2003	EFIDIS	HLM			5 807 935,82
30/12/1954	LOGIREP	HLM			392 256,54
1997	DOMAXIS -Les 3 vallées	HLM			1 135 912,77
2015	Foncière Habitat & Humanisme				300 000,00
2015	Jardin des Petits Soleils	Association			10 000,00
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au					1 434 937,00
budget primitif	ACC - Ass. CULTURELLE DE CHATOU		ass. loi de 1901		356 000,00
budget primitif	MAISON POUR TOUS		ass. loi de 1901		141 600,00
budget primitif	COMITE DES OEUVRES SOCIALES C.O.S.P.C.		ass. loi de 1901		145 249,00
budget primitif	Crèche parentale "Le Jardin des Petits Soleils"		ass. loi de 1901		75 000,00
budget primitif	CCAS		ass. loi de 1901		717 088,00
Autres					

(1) hôtel de ville pur les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressés...)

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.

C3.4

LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BA

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELLES ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement public de coopération intercommunale			
SIVOM des côteaux de Seine	31/03/1993	fiscalisé	
SIDECOM : fonctionnement	06/02/1984	fiscalisé	
SIDECOM : Yvelines Première Marly	10/02/1967	budgétisé	
SIVOM de la Boucle	21/10/1971	fiscalisé	
SIVOM de Saint Germain En Laye	07/12/1970	fiscalisé	
SMSO - Syndicat Mixte d'aménagement des berges de la Seine & Oise	27/09/2007	budgétisé	
Communauté de Commune Boucle de la Seine	16/12/2004	TPU	
SIABS - budget assainissement	24/10/1952	budgétisé	
Autres organismes de regroupement			
SIGEIF	24/05/1994		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	01/01/1986			SPA	
Régies personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases/ (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux /N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit /N-1
Taxe d'habitation		%	%	%		%
Taxe foncière sur les propriétés bâties		%	%	%		%
Taxe foncière sur les propriétés non		%	%	%		%
Taxe professionnelle		%	%	%		%
TOTAL		%	%	%		%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice _____

Nombre de membres présents _____

Nombre de suffrages exprimés _____

VOTES Pour _____

Contre _____

Abstentions _____

Date de la convocation : _____

Présenté par le Maire _____

A CHATOU , le _____

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session _____

A CHATOU, le _____

Les membres du Conseil Municipal

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,

le _____ et de la publication le _____

A CHATOU, le _____

Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental

VOTE BUDGET PRIMITIF - VILLE - 2016
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

	EMARGEMENTS		EMARGEMENTS
M. FOURNIER Ghislain		M. PARANHOS Jean-Manuel	
Mme LERY Pascale		Mme HOUSSIN Michèle	
M. DUMOULIN Eric		M. GERNER Eric	
Mme GRELLIER Michèle		Mme FERRER Séverine	
M. LECHEVALIER Patrice		M. MARSAL Paul	
Mme BOIVIN-CHAMPEAUX Christine		Mme LIGNIER Véronique	
M. FAUR Christian		M. SCHMITT François	
Mme BARRY Malika		Mme PATEYRON Brigitte	
M. ATKINS Nigel		M. VALENSI Denis	
Mme DE MARCILLAC Inès		Mme MINART Virginie	
M. RASSIAL Jean-Jacques		M. BIENAIME Grégoire	
Mme CHANTEGRELET Véronique		M. LOEVENBRUCK Emmanuel	
M. FONVIELLE Cyrille		Mme MASSON Clémentine	
Mme HANNEBELLE Christelle		M. GRZECZKOWICZ Vincent	
M. FERNIOT Benjamin		M. GRISON Pierre	
Mme CABLAN-GUEROULT Nicole		Mme LAINE Katya	
M. BOULEGUE Jean-Louis		M. TOMAS José	
Mme PATAT Pascale		M. ARRIVETZ Pierre	
M. SANTOS Armenio		M NEUMANN Lee	
Mme DELAUNAY Cécile			